



Colloque Technique du Forum Bois
MARVEJOLS
24 septembre 2010

SOMMAIRE

L'historique

- De la réflexion à la création
- La ressource en bois
- Les attentes
- Le calendrier / les étapes

La SCIC Picardie Energie Bois

- La mission
- Les objectifs
- L'organigramme
- Les origines des bois valorisés

Le fonctionnement

- Les plateformes
- Les moyens de livraison
- Les chaufferies livrées
- Les Projets
- Les volumes prévisionnels

DE LA REFLEXION A LA CREATION

Le constat européen

Face aux pionniers Européens comme les pays scandinaves, l'Autriche, la Suisse, et plus récemment l'Allemagne, la France est « en retard » au plan du développement du chauffage collectif au bois.

Le contexte national

Certaines régions se démarquent par :

- Un contexte forestier et/ou climatique très favorable (ex: Rhône-Alpes, Franche-Comté)
- Une politique régionale particulièrement volontariste (ex: Basse-Normandie)

DE LA REFLEXION A LA CREATION

Une politique énergétique picarde dynamique

Une forte volonté :

- ▶ du Conseil Régional de Picardie
- ▶ des 3 départements Aisne, Oise et Somme
- ▶ de l'ADEME



Objectif : **Structurer une filière d'approvisionnement durable** des chaufferies bois, en s'appuyant sur le tissu des **entreprises locales.**

DE LA REFLEXION A LA CREATION

Le bois : une énergie aux multiples atouts

☉ Une énergie **renouvelable** abondante

17 millions d'hectares aujourd'hui en France, s'accroissant de plusieurs milliers d'hectares à l'année.

☉ Une **réduction** des gaz à effet de serre

Le bois capte le CO₂ atmosphérique lors de la photosynthèse

☉ Un soutien au **développement local**

Le bois-énergie crée 3 à 4 fois plus d'emploi local que les énergies fossiles, **non délocalisables**.

☉ Une énergie **économique**

- Des coûts de production d'énergie égaux ou inférieurs aux coûts de production à partir des ressources fossiles (avec l'aide des subventions)
- Une stabilité des charges de chauffage sur le long terme

DE LA REFLEXION A LA CREATION

Les 4 conditions fondamentales au développement de la filière

🕒 Le marché

- Il n'y a pas lieu de structurer l'approvisionnement s'il n'y a pas de chaufferies bois
- Grâce aux missions lancées par la Région et les Départements :
 - 3 000 tonnes / an à court terme
 - 100 000 tonnes / an à l'horizon 2012 – 2013

🕒 L'accompagnement par les collectivités territoriales

Une structure d'animation (Nord Picardie Bois)

Une structure opérationnelle à laquelle les communes pourront déléguer la maîtrise d'ouvrage de chaufferies, si elles n'ont pas les moyens humains et techniques de l'assurer elles-mêmes.